

# Ça mijote dans le chaudron

Règlement du grand concours de philtres et de potions

## Préambule

### Inventez une recette de sorcière

Les médiathèques municipales Edmond-Bertreux de Saint-Jean-de-Boiseau, Yves-et-Raymond Gaudin de La Montagne et George-Sand du Pellerin participent à la manifestation départementale *Bibliothèques en fête*.

En octobre 2014, les trois médiathèques municipales proposent au public un concours « magique » : inventer une recette de sorcière et la mettre en forme sur une page de grimoire. À chacun de réaliser cette page en laissant libre cours à son imagination.

Ce concours est ouvert à tous (inscrits ou non à la médiathèque). Les artistes en herbe sont invités à transmettre leurs compositions. Ces pages devront avoir un format A3 maximum (29,7 x 42 cm).



## Article 1

### Objet du concours

Dans le cadre de la manifestation *Bibliothèques en fête*, qui se déroule au mois d'octobre, les médiathèques organisent un concours de recettes de sorcière (philtres, potions, soupes), ouvert à tous à partir de 6 ans.



## Article 2

### Participation

La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'adhésion aux médiathèques. Les participants doivent concourir à titre individuel. Une seule page par personne est autorisée. La participation au concours suppose l'acceptation pure et simple du présent règlement. Celui-ci peut être obtenu auprès des médiathèques ou sur le site Internet des trois communes :

**Le Pellerin** : [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)

**Saint-Jean-de-Boiseau** : [www.saint-jean-de-boiseau.fr](http://www.saint-jean-de-boiseau.fr)

**La Montagne** : [www.ville-lamontagne.fr](http://www.ville-lamontagne.fr)

Afin de conserver l'anonymat des participants lors du vote du jury, un numéro sera attribué aux compositions lors du dépôt dans l'une des trois médiathèques. Le nom et le prénom des participants, ainsi que leur numéro de téléphone, seront aussi demandés.

Les compositions reçues seront réparties en fonction de l'âge des participants, dans l'une des quatre catégories suivantes :

**Catégorie 1** : de 6 à 10 ans.

**Catégorie 2** : de 11 à 15 ans.

**Catégorie 3** : + de 16 ans et adultes

**Catégorie 4** : classes (de la maternelle au collège).

Ce concours respectera le calendrier suivant :

**Samedi 25 octobre** : clôture des dépôts des recettes / grimoires.

**Mercredi 29 octobre** : remise des prix à la médiathèque George-Sand au Pellerin, à 18h30.

## Article 3

### Dépôt des compositions

Les compositions réalisées peuvent être déposées dans l'une des trois médiathèques organisatrices du concours.

Les compositions reçues seront réparties en fonction des différentes catégories. Pour chacune de ces 4 catégories, les compositions seront soumises au vote du jury.

## Article 4

### Le jury

Un jury composé d'élus, de bibliothécaires et d'artistes locaux élira, pour chaque catégorie, les compositions gagnantes.

Un prix récompensera les compositions les plus magiques.

## Article 5

### Conditions générales

Les participants autorisent l'exposition de leurs compositions dans les médiathèques, pendant une durée de 3 mois. Les gagnants autorisent aussi, par avance, la diffusion de leur nom/prénom, des photos réalisées lors de la remise des prix ainsi que toutes les publications et diffusions sur les sites Internet des trois communes. Du seul fait de leur participation au concours, les participants autorisent l'organisateur à reproduire et à utiliser les photographies de leurs œuvres sans que cette utilisation puisse leur conférer un droit à rémunération ou avantage quelconque. En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit à l'organisateur. Les compositions seront restituées aux participants au terme de leur exposition dans les 3 médiathèques partenaires.



**LE PELLERIN**

Médiathèque George-Sand - allée George-Sand  
02 51 79 81 90

**Horaires d'ouverture**

Mardi : 14h30/17h00  
Mercredi : 10h00/12h00 14h30/17h30  
Vendredi : 15h30/19h00  
Samedi : 10h00/12h00 14h30/17h30

**Pendant l'été :**

📌 fermée le 16 août

**SAINT-JEAN-DE-BOISEAU**

Médiathèque Edmond-Bertreux - rue du 14 juillet  
02 40 32 97 31

**Horaires d'ouverture**

Mardi : 16h00/18h30  
Mercredi : 10h00/12h30 14h00/18h00  
Vendredi : 16h00/18h30  
Samedi : 10h00/12h30 14h00/17h00

**Horaires d'été :**

📌 du 8 juillet au 30 août (fermée le 16 août)

Mardi : 15h00/18h00  
Mercredi : 10h00/12h30 14h00/18h00  
Samedi : 10h00/12h00

**LA MONTAGNE**

Médiathèque Yves-et-Raymond-Gaudin - 92, rue Violin  
02 40 65 66 24

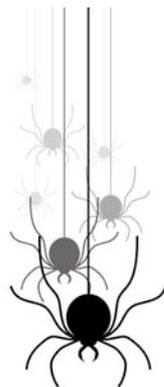
**Horaires d'ouverture :**

Mardi : 16h00/19h00  
Mercredi : 10h00/12h00 14h00/18h00  
Vendredi : 15h00/18h00  
Samedi : 10h00/12h00 14h00/16h00

**Horaires d'été :**

📌 du 15 juillet au 15 août inclus

Mercredi : 10h00/12h00 14h00/18h00  
Reprise des horaires habituels à partir du  
mardi 19 août



Illustrations : Frédéric Piller et Benoît Péroud  
Histoires de sorcières aux éditions Miam

**Bibliothèques en fête 2014**

3 médiathèques & 1 concours



**LE PELLERIN**

Hôtel de Ville - Rue du Docteur-Gilbert-Sourdille  
44640 LE PELLERIN  
Tél. 02 40 04 56 00  
www.ville-lepellerin.fr

**SAINT-JEAN-DE-BOISEAU**

Hôtel de Ville - Avenue du 11-Novembre  
44640 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU  
Tél. 02 40 65 61 00  
www.saint-jean-de-boiseau.fr

**LA MONTAGNE**

Hôtel de Ville  
Place François-Mitterrand  
44620 LA MONTAGNE  
Tél. 02 40 65 64 68  
www.ville-lamontagne.fr